

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

10 septembre 1992 – n° 1095
Hebdomadaire romand
Vingt-neuvième année

Swiss made

Le scrutin du 27 septembre sur les Nouvelles transversales ferroviaires est une application avant l'heure de l'article 112 du Traité EEE. Celui-ci stipule: «En cas de difficultés sérieuses d'ordre économique, sociétal ou environnemental, de nature sectorielle ou régionale, susceptibles de persister, une partie contractante peut prendre unilatéralement des mesures appropriées dans les conditions et selon les procédures prévues à l'article 113». La Suisse a estimé que l'application du principe de libre circulation des marchandises sur son territoire et selon les conditions en vigueur dans la Communauté allait lui poser des «difficultés sérieuses».

Elle a donc, durant la phase de négociations, fait savoir qu'elle refusait de reprendre le droit communautaire concernant le poids des véhicules lourds et qu'elle souhaitait maintenir l'interdiction de circuler la nuit et le dimanche. Afin d'éviter de la part de ses futurs partenaires des «mesures de rééquilibrage proportionnées», telles que prévues à l'article 114, elle a offert en contrepartie une augmentation rapide de ses capacités de ferroutage ainsi que, à plus long terme, la mise en service de nouvelles voies ferroviaires de transit nécessitant le percement de deux tunnels de base.

Cette affaire est riche d'enseignements. Elle donne l'exemple d'une situation concrète où le chapitre 4 du Traité EEE concernant les «mesures de sauvegarde» peut s'appliquer. Elle montre aussi dans quelles conditions cette application est possible.

Nous aurions pu, selon la lettre de l'Accord, simplement refuser de laisser transiter les camions communautaires, sans contrepartie. Mais cette attitude aurait entraîné de telles «mesures de rééquilibrage proportionnées» — on sait que l'avenir de Swissair est dans la balance — que le jeu n'en aurait pas valu la chandelle. Nous avons donc proposé notre propre solution, différente de celle de l'Autriche, et ces solutions ont été acceptées tant par la Communauté que par les autres pays de l'AELE.

Nous voyons également que la souve-

raineté des Etats est respectée: à condition qu'ils en évaluent et qu'ils en assument les conséquences, ils peuvent faire respecter leurs particularités, qu'elles soient politiques, géographiques ou sociales. Il faut noter d'ailleurs que ce principe n'existe pas à l'intérieur de la Confédération où il n'est pas imaginable qu'un canton n'applique pas le droit fédéral, fût-il prêt à offrir une contrepartie.

On est en droit d'estimer que le prix à payer est élevé, qu'il s'agisse de milliards qu'il faudra déboursier ou des atteintes dont sera victime l'environnement.

Certes. Mais il serait injuste d'en accuser la Communauté, qui n'a fait que prendre acte de nos propositions. Ce n'est pas Bruxelles qui a exigé que nous percions les Alpes en deux endroits. C'est nous qui, sous prétexte d'assurer l'acceptation du projet par le peuple, en avons décidé souverainement. On se souvient encore du budget qui gonflait à chacun des passages en commission, puis devant le Parlement. Et ce n'est pas Bruxelles qui a exigé que le transit se fasse à travers le Gothard, là où les résistances écologiques sont les plus fortes. La Communauté se serait certainement contentée d'un axe Lötschberg-Simplon, moins coûteux et plus rapide à construire, où les oppositions locales sont moins nombreuses. Bruxelles se serait laissé convaincre. Mais pas la direction des CFF.

Paradoxalement, c'est cette volonté politique de répartir géographiquement les investissements qui compromet maintenant le plus l'édifice.

Il est bien vrai que ce vote est un premier test de notre capacité à composer avec les règles nouvelles de l'Espace économique européen — nous avons montré dans ces colonnes, textes officiels à l'appui, qu'un refus compromettrait sérieusement le Traité EEE (DP n° 1087 «Pas d'EEE sans NLFA»). Mais si la solution sur laquelle nous avons à nous prononcer paraît inacceptable à certains, c'est nous, et nous seuls, qui en sommes responsables.

Les conventions collectives sans oripeaux

L'Espace économique européen s'est déjà acquis un premier mérite: il fait bouger. Il chahute les habitudes: les Chambres fédérales découvrent qu'elles peuvent travailler vite. Il remet en cause les idées reçues, l'autosatisfaction, le confort moral helvétique. Un symposium organisé par les Rencontres suisses a vu bousculées les conventions collectives, qui font partie de la réalité, mais aussi de la mythologie nationale.

(ag) Il y a deux ans, le Conseil national renonçait à poursuivre les débats sur la participation. Après l'échec en 1976 d'une initiative et de son contre-projet, le sujet couvait sous la cendre parlementaire. Les affrontements prenaient un aspect doctrinaire: ne jamais légiférer pour mieux réserver aux conventions collectives l'entier du champ de manœuvre.

Mais les conventions collectives, même là où elles s'appuient sur une tradition syndicale forte, comme c'est le cas dans la métallurgie, allaient révéler, en comparaison européenne, leurs lacunes. Lorsque BBC fusionna avec ASEA, ce furent les syndicats suédois et allemands, auxquels étaient garantis des droits d'information, qui alertèrent et entraînent les syndicats suisses pour négocier les modalités sociales du transfert.

Pas de développement systématique du droit social

Et l'on découvre par le droit européen, qui exige dans cette situation une information des travailleurs (une de ces dispositions admises en 22 minutes au Conseil national), que la notion de licenciement collectif n'existe pas en droit suisse, le Code des obligations ne connaissant que le contrat individuel.

Comme l'a relevé Ruth Dreifuss, de l'Union syndicale suisse, le droit social ne connaît pas des développements systématiques en droit européen. Les dispositions qui existent ne sont que des compléments et des correctifs au fonctionnement des quatre libertés. L'information et la consultation des travailleurs en cas de transfert d'entreprises découle de la libre circulation des capitaux qui facilitera ce type d'opérations. Ce droit nouveau est donc de portée relative au regard du libéralisme renforcé du droit européen. Toujours est-il qu'il révèle, si limité qu'il soit, le

caractère rudimentaire de la participation suisse.

Le champ de protection

Si les conventions collectives sont, comme on aime à le faire valoir, un fleuron de la conception suisse des relations de travail, qui protègent-elles ? A peine plus de la moitié de la population active régie par ce droit privé. Chacun sait intuitivement qu'il y a dans les services des secteurs faibles où le patronat peut dicter ses conditions sans garde-fou syndical. Mais le professeur Gabriel Aubert a bousculé les idées reçues en révélant que dans les pays voisins, à l'égard desquels nous affichons volontiers des airs de supériorité, le champ d'application des conventions est plus étendu qu'en Suisse, même lorsque le taux de syndicalisation y est plus faible. Si la couverture est de 54 à 60% en Suisse, elle est en France de 80%, de 90% en Allemagne, de 95% en Belgique et tout aussi forte dans les pays nordiques.

L'explication de la différence tient aux conditions requises par le législateur qui autorisent l'extension d'une convention, rendue de force obligatoire, à l'ensemble d'une branche. En Suisse, ces conditions sont sévères. Les syndicats doivent prouver leur représentativité, c'est-à-dire qu'ils peuvent valablement parler au nom de la majorité des travailleurs de la branche. Ces conditions sont plus souples dans les pays voisins. Ainsi, comme le relevait Hans-Ulrich Scheidegger, vice-directeur de l'OFIAMT, le climat de négociation est en Suisse plus facile; on ne se met pas en grève pour obtenir l'ouverture de pourparlers, mais le tissu des conventions et leur champ d'extension est plus restreint. De là, peut-être, ces illusions d'optique. Ajoutons qu'une protection est actuellement assurée par le marché

réglementé du travail. Le permis des frontaliers est subordonné, dans la majorité des cantons, au respect des conditions locales. D'ici deux ans, les frontaliers pourront librement obtenir du travail en Suisse. Qui alors exigera le respect, sans sous-enchère, des contrats locaux ?

Le choix patronal

Le patronat souhaite-t-il un renforcement du champ contractuel ? Plusieurs indicateurs suggèrent une réponse négative. Les conditions générales que peuvent négocier les syndicats sont jugées trop contraignantes (durée du travail, compensation du renchérissement, conditions de travail de nuit).

Du Vorort à de Pury, on met, en tête des adaptations nécessaires, une plus grande souplesse du marché du travail. Le Vorort dans sa vision d'une Suisse «compétitive et moderne» ne consacre pas une ligne au partenariat social. Les syndicats sont considérés comme de simples courroies de transmission.

Mais, dans les rencontres et les débats où les relations personnelles sont aimables et non conflictuelles, le discours laisse une large place aux syndicats et c'est avec eux, affirme-t-on volontiers, que l'on veut discuter les adaptations européennes.

L'enjeu européen

L'ouverture européenne va fluidifier le marché du travail. Le patronat peut donc, comme le Vorort le réclame, jouer à fond la carte de la déréglementation. Mais le respect de la territorialité des conditions de travail est reconnu par le droit européen. C'est un champ ouvert aux conventions collectives cantonales, régionales, nationales. C'est une invite aux pouvoirs publics à donner force obligatoire aux accords négociés avec des exigences plus souples qu'actuellement, notamment dans les secteurs des services, particulièrement exposés à la sous-enchère salariale et à la précarité de l'emploi.

La compétitivité européenne et internationale exige-t-elle des galériens ou des équipages ? Est-ce le libéralisme manchestérien ou la participation contractuelle ? Est-ce le glissement vers une société à deux vitesses, ou la protection légale et syndicale, y compris des secteurs les plus exploités ?

Il faut clarifier. Et des signes clairs, qui engagent, seraient souhaitables avant le 6 décembre. ■

A qui profite la gratuité des études ?

(jd) La gratuité des prestations de l'Etat ou leur fourniture à des prix nettement inférieurs à leur coût réel, quel que soit le niveau de revenu des bénéficiaires, ne sont-ils pas contraires à l'exigence de justice sociale ? Pourquoi l'abonnement au théâtre ou l'inscription à l'université coûte-t-il la même somme à l'employé de bureau et au directeur de banque ? Cette question n'intéresse personne lorsque l'ambition de démocratiser l'accès à la culture et au savoir peut s'appuyer sur des ressources publiques en croissance régulière. Ou, lorsqu'elle se pose vraiment, on peut justifier l'égalité de traitement de tous les bénéficiaires puisque les revenus élevés supportent une charge fiscale proportionnellement plus lourde.

Les difficultés budgétaires actuelles ont au moins un aspect positif; elles obligent à examiner de plus près quelques-unes de nos idées reçues. Même s'il n'existe pas de statistiques en la matière, on peut affirmer, sans grand risque d'erreur, que les bénéficiaires de l'enseignement supérieur et des prestations culturelles les plus onéreuses pour la collectivité se recrutent majoritairement, aujourd'hui encore, parmi les milieux aisés. La gratuité ou des prix abaissés constituent donc une subvention aux nantis. Il n'y a guère que la prison et l'assistance publique où les plus défavorisés, surreprésentés, peuvent prétendre à une juste part des dépenses publiques. Triste compensation.

Au creux de l'été, on a appris que le canton de Genève, comme Neuchâtel d'ailleurs, envisageait d'introduire un écolage pour les étudiants résidant au bout du lac, plus de la moitié des inscrits, qui bénéficient actuellement de la gratuité (les Confédérés déboursent 600 francs par an, les étrangers 1000 francs). Tollé au sein des associations d'étudiants qui ont déjà dénoncé cette attaque contre la démocratisation des études.

Démocratiser les études, c'est notamment veiller à ce que personne ne soit écarté de l'université pour des raisons financières. Mais cet objectif louable n'implique pas pour autant la gratuité généralisée de l'enseignement; des allocations et des exonérations sont parfaitement aptes à le réaliser. Plus que sur

ce pseudo-problème financier (aucun canton universitaire n'envisage des taxes supérieures à 1000 francs par an), c'est sur les conditions d'accès à l'université et la rigidité des horaires et des plans d'études que devrait porter l'attention de tous ceux que préoccupe la démocratisation du savoir. ■

Les mots pour le dire

(jd) Mardi 1^{er} septembre, la plupart des quotidiens ont consacré leur manchette et leur titre principal à Otto Stich et à la hausse de 25 centimes du prix de l'essence. Le lecteur pressé pouvait retirer l'impression que le ministre des Finances avait à nouveau jeté son dévolu sur les automobilistes pour assainir le budget fédéral.

Le titrage obéit à des règles contraignantes: attirer l'attention du lecteur en comprimant au maximum la matière dans une formule-choc. Mais la personnalisation et la simplification outrancières de l'information conduisent trop souvent à en déformer le sens. En l'occurrence, il ne s'agit ni d'Otto Stich ni d'une augmentation du prix de l'essence mais bien d'un projet du Conseil fédéral qui, pour entrer en vigueur, doit recevoir l'aval du Parlement. Subtilités d'initiés dira-t-on. Point du tout. A force d'identifier les projets gouvernementaux au magistrat en charge du dossier, on en vient à vider de son sens la collégialité gouvernementale. Si le procédé peut servir les intérêts de médias qui jouent toujours plus sur l'image et l'émotion, il donne par contre une perception déformée et dévalorisante de la vie politique, présentée comme une succession de décisions autoritaires, arbitraires même, d'un Stich obstiné à pressurer l'automobiliste ou d'un Cotti réglementant tous azimuts au nom de la protection de l'environnement. Cette approche à la fois superficielle et grossissante de l'événement, tout comme la propension à «événementialiser» certaines informations qui ne méritent pas pareille attention, ne sont guère propices à l'émergence du débat démocratique, c'est-à-dire libre et informé. Toujours à propos de l'essence: l'insistance de trop de journaux, ces dernières années, à dramatiser toute information relative à des projets d'imposition du précieux liquide a certaine-

ment contribué à ancrer dans l'esprit d'une partie de l'opinion la conviction que le prix de l'essence ne cesse d'augmenter à cause de la voracité de l'Etat, ce qui est tout simplement faux (DP n° 1053, du 26.09.1991). ■

Un rebelle de chez nous

(cfp) Les souvenirs d'André Bösiger nous font revivre une enfance dans le Jura bernois, à partir de 1913, une expatriation à Genève pour améliorer son sort, la rencontre des anarchistes genevois, la participation à l'activité de la Ligue d'action du bâtiment et au Groupe animé par Louis Bertoni. Le 9 novembre 1932, date marquante, signifie pour Bösiger la rupture de tous les liens, un peu sentimentaux, avec les bolchévistes. On trouve aussi dans ces mémoires les reflets de la lutte pour la République espagnole, avec une page à la fois tragique et amusante, qui raconte une opération de trafic d'armes dans laquelle fascistes et partisans se sont trompés de wagon; lorsqu'ils ont constaté leur erreur, ils étaient à Annemasse, et ils ont changé de poste de travail sans se tomber dessus puisqu'ils savaient bien qu'ils étaient tous en train de violer les lois.

L'objection de conscience, la participation aux activités de la Libre pensée vont de soi pour pareil rebelle et, pendant la guerre, lorsqu'il travaille sur les chantiers de construction des fortifications, il lutte pour le respect des conventions collectives et obtient gain de cause, même lorsque les autres travailleurs ont peur de se mouiller.

Expulsé du canton de Genève, ce qui était alors possible, il doit se soumettre pendant longtemps à des formalités tracassières pour pouvoir y travailler. Ne perdant jamais ni courage ni volonté d'être respecté, André Bösiger termine son petit volume par un rappel des siens et par son credo. Il conclut par cette phrase: «J'ai vécu heureux toute ma vie et le serai jusqu'au bout, car elle a toujours eu un sens qui ne m'a jamais échappé».

Ces souvenirs, témoins de la vie des travailleurs pendant la première moitié de ce siècle, sont une occasion privilégiée de jeter un regard sur une histoire dont la page n'est peut-être pas tout à fait tournée. ■

André Bösiger: *Souvenirs d'un rebelle*. Canevas éditeur.

Du botte-cul à l'ordinateur

Le purisme de la Charte du Gruyère ne concerne que le fromage, mais les vaches sont-elles encore «fabriquées traditionnellement»? L'élevage moderne est en passe de devenir une activité technologique, et c'est l'image d'une activité artisanale et champêtre que l'on cherche à vendre.

(pi) La ferme fut pour moi un merveilleux terrain d'apprentissage des mystères de la vie. C'est à ma fenêtre, devant laquelle officiait régulièrement un taureau qui devait être le père de la moitié des vaches du village, que je compris de quelle manière la petite graine dont me parlaient mes parents se retrouvait dans le «ventre» de la vache. Et c'est des réflexions dans lesquelles me poussa cette découverte et d'une observation attentive des dates auxquelles on sortait le taureau que je pus mettre une explication plus précise que celle du voisin-paysan sur le terme «saillie», qui se trouvait au-dessous du nom de la vache sur les petites plaques en ardoise, dans l'écurie.

Ô tempora, ô mores

J'ai eu très tôt conscience des modifications qui affectaient la manière naturelle de se reproduire en voyant le mâle bovin remplacé par l'inséminateur artificiel. Et de fait, le taureau sortait de moins en moins, jusqu'à ce qu'il disparaisse complètement de l'étable. L'inséminateur en blouse verte choisissant des tubes dans une espèce de valise n'était évidemment en rien comparable aux assauts des taureaux en rut qu'il avait remplacés: le spectacle était devenu technique et donc, après un bref intérêt dominé par une simple curiosité, il fut tout-à-fait inintéressant.

L'insémination artificielle des bovins est devenue banale: il s'en pratique 80 millions chaque année à travers le monde. Et aujourd'hui, le berger qui, sur son alpage, cherche à défendre la fabrication traditionnelle de son fromage, surveille les chaleurs de ses vaches à la jumelle et appelle l'inséminateur avec son Natel. Cette cohabitation de deux mondes et de deux époques est devenue une des caractéristiques de l'agriculture et se retrouve dans le débat actuel sur une éventuelle fabrication industrielle de Gruyère.

On sait que divers partenaires ont signé dernièrement la Charte du Gruyère, qui instaure une sorte d'appellation d'origine contrôlée pour ce fromage. Ce document vise à défendre une fabrication

traditionnelle, dans une zone de production bien délimitée. Autant d'arguments de vente et de promotion d'une qualité dont devraient profiter les ventes de cette pâte dure.

Selon ce document, le Gruyère doit être fabriqué à partir de lait n'ayant subi aucun traitement ni aucune modification, si ce n'est un écrémage partiel. Le fromager doit être en contact permanent avec ses producteurs; il doit utiliser des bactéries lactiques provenant de son exploitation, à l'exclusion de présures génétiques. De manière implicite, la Charte devrait maintenir la production de Gruyère dans les laiteries villageoises, qui fabriquent chacune des quantités limitées et dont les fromages ont des caractères particuliers. On lutte donc contre une «uniformisation» du Gruyère, système qui n'exclut pas quelques regroupements indispensables. Voilà pour la partie visible qui intéresse le consommateur, en gros du pis de la vache à l'étalage du magasin où, à chaque étape, on insiste sur l'aspect «nature» du produit. On renforce la charge symbolique du lait, nourriture maternelle, pure et blanche, qui ne saurait être souillé par des présures génétiques produites dans des laboratoires anonymes.

Le si joli petit veau est peut-être un clone

Le lait, donc, est sous surveillance, fort bien, mais qu'en est-il de la vache? Cette protection des cuves en cuivre — expressément mentionnée dans la Charte — a-t-elle un équivalent à l'intérieur de l'étable? A la fabrication traditionnelle du Gruyère, et de manière générale à la demande d'une production plus proche de la nature, correspondent en fait des pratiques fort peu artisanales. Il y a belle lurette bien sûr que le paysan opère une sélection et améliore les races de vache par croisement: l'augmentation de la production de lait par animal en est le résultat. Les spermatozoïdes de taureau voyagent par avion et la généalogie de leurs producteurs est depuis longtemps mise sur ordinateur. Mais tout cela prenait du temps — une vache ne fait pas

plus d'un veau par an. Ou, disons, ne *faisait* puisque des techniques sont mises au point pour reproduire à l'infini des veaux exactement identiques à partir d'un seul embryon. En bref, on prélève sur une vache sélectionnée un embryon de cinq jours composé de 32 cellules que l'on isole. Chaque cellule, développée en milieu artificiel, peut théoriquement donner un nouvel embryon qui sera à nouveau, cinq jours plus tard, composé de 32 cellules. Les clones, parfaitement identiques génétiquement à l'embryon «de base», peuvent soit terminer leur développement à l'intérieur d'une «vache porteuse», soit être à nouveau divisés à l'infini. Des naissances de clones ont déjà eu lieu aux Etats-Unis où les premiers essais ont été effectués sur des brebis et des lapines.

Des vaches à options

Ces clones, ou n'importe quel embryon, peuvent aussi être modifiés génétiquement. Cette technique est déjà utilisée sur les plantes, pour les protéger de certaines maladies ou de certains herbicides; elle se développe pour le bétail dans le but d'accroître la production de lait, de viande, ou pour changer la couleur de la robe, empêcher la pousse des cornes, etc. Autre application: la production, par un animal, dans son lait ou dans son sang, de substances utilisées en médecine.

On peut aussi, plus simplement, diviser les embryons et les réimplanter dans deux mères différentes pour obtenir deux jumeaux à partir d'une seule insémination ou accroître la rapidité de la sélection en faisant porter les embryons par d'autres vaches que celle qui a été fécondée. Une mère biologique peut ainsi être à l'origine d'un plus grand nombre de naissances, puisqu'elle n'a pas à porter sa descendance.

La plupart de ces techniques en sont à un stade expérimental, mais certaines sont déjà testées dans des stations de recherche suisses et il est probable que les codes-barres remplaceront bientôt les Fleurette, Framboise et autre Noisette sur les ardoises dans les étables. Parallèlement, plus la ferme devient laboratoire, plus les étiquettes de fromages rivalisent de vaches-qui-rient sur fond de pâturages fleuris. Et pour sauvegarder son image auprès des consommateurs, c'est probablement assis sur un botte-cul que l'on demandera au paysan du vingt-et-unième siècle de consulter son ordinateur. ■

Nihil obstat...

La presse confessionnelle qui fut pendant des décennies en Suisse une presse d'opinion assez libre, va-t-elle être à nouveau soumise à la Curie ?

(cfp) «La presse chrétienne: dégringolade dans les villes», c'est sous ce titre que *CH-Magazine*, la revue du Parti démocrate-chrétien, consacrait récemment un article à la presse proche des milieux catholiques, sous la signature du professeur Roger Blum de l'Institut des médias de l'Université de Berne.

L'article donne quelques chiffres: s'il y a deux ans la presse catholique comptait encore 29 titres et un tirage total de 360 000 exemplaires, il ne reste maintenant que 19 titres, avec un tirage de 260 000 exemplaires.

Une thèse de doctorat, écrite pendant les années trente, faisait état de l'existence, en 1913, de 73 journaux catholiques-conservateurs en Suisse. C'était l'époque où le parti du même nom venait de se constituer pour «organiser les

catholiques de la Suisse et leurs coreligionnaires politiques, en vue d'une action commune sur le terrain de la politique fédérale, dans le sens et l'esprit des principes du parti. Pendant longtemps, la presse de cette tendance a été strictement soumise à la hiérarchie et reflétait fidèlement les positions de l'Eglise catholique. Souvent, elle appartenait même à des institutions religieuses.

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et avec l'ouverture qui s'était alors manifestée, plusieurs de ces journaux ont trouvé une forme d'intégration à la société civile; lorsque des difficultés économiques ont surgi, certains sont devenus des forums où les opinions les plus diverses ont pu s'exprimer. Cela n'a pas suffi à sauver les journaux les plus menacés, et ceux qui restent pour-

raient avoir de nouvelles difficultés en raison de récentes décisions de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Il s'agit tout d'abord d'un document publié le 9 juin dernier: *Instruction sur certains aspects de l'utilisation des instruments de communication sociale dans la promotion de la doctrine de la foi*. Quelques jours plus tard, le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation, publiait une *Lettre aux évêques de l'Eglise catholique sur certains aspects de l'Eglise comprise comme communion*.

Le retour de l'Imprimatur ?

Certains considèrent le premier texte comme une marque de la renaissance de l'imprimatur. C'est ainsi que dans un éditorial de *Témoignage chrétien*, intitulé «Quand le passé les envoûte», Georges Montaron écrit: «Les évêques sont instamment invités à assumer avec rigueur le rôle de censeur qu'ils avaient un peu délaissé pour se consacrer à leurs charges pastorales. Quant aux prêtres, religieux et éditeurs catholiques, ils sont priés de soumettre leurs écrits au contrôle de la hiérarchie. Rome ne veut plus entendre qu'un seul langage, le sien. L'obéissance redevient une vertu première». Dans le même journal, Albert Longchamp évoque les efforts de Grégoire XVI luttant contre la liberté de la presse, en 1832, «liberté exécrable, pour laquelle on n'aura jamais assez d'horreur».

Si ce retour à une époque que l'on croyait révolue se confirme, il ne sera pas facile de maintenir une presse vivante de source catholique, à moins que les éditeurs aient le courage d'un Marc Sagnier qui, après avoir créé *Le Sillon* au début du siècle avec toutes les bénédictions et encouragements ecclésiastiques, a vu son œuvre condamnée parce qu'elle déplaisait aux plus conservateurs. Avec déchirement, Marc Sagnier a admis la condamnation et transformé son mouvement en ce qui allait devenir l'ébauche de la démocratie chrétienne, à la gauche de l'échiquier politique. ■

Ecouter les bergers

(pi) La Suisse a toujours compensé son manque de grands espaces par des différenciations régionales très marquées. Pas besoin ici de voyager loin pour être dépaysé: la vallée d'à côté a déjà d'autres habitudes, d'autres traditions, d'autres croyances. Elle a souvent aussi son parler. Situation particulière qui permet à Arlette Perrenoud de consacrer près de 300 pages à un aspect particulier — mais essentiel — de la plus grande commune de Suisse: les alpages et mayens du val de Bagnes.

Bagnes, c'est 295 km², dont 155 sont improductifs, c'est une passion pour la vache d'Hérens, davantage cornes que tétines, et c'est (selon la *Nouvelle géographie de la Suisse et des Suisses* qui cite une étude datant de 1984) un nombre croissant d'agriculteurs à temps partiel — ils étaient plus de huit sur dix dans cette situation il y a une quinzaine d'années. Voilà qui explique que certains gardent des vaches comme d'autres entretiennent une danseuse — «c'est un peu une folie mais c'est pas plus cher que les femmes». En tout cas le mépris pour les races «étrangères» reste largement répandu: «il faut bien avoir pas de goût

pour prendre ces grosses patafianes de blanches, qui veulent se mettre à l'ombre quand il fait chaud et rentrer quand il pleut, qui ont des oreilles grandes comme ça, qu'on peut nettoyer les souliers avec !» On le voit, *Paroles de bergers* respecte la promesse contenue dans le titre: ceux de Bagnes y ont largement la parole. Cinq hommes et quatre femmes nés au début du siècle y racontent le val d'avant les chemins, d'avant Mauvoisin et d'avant Verbier, comparant hier à aujourd'hui, lucidement et sans (trop) de regrets. C'était comme ça, c'est autrement et c'est la vie.

Le mélange de documents photographiques, de témoignages imagés dans le parler local toujours respecté et de descriptions méticuleuses de mille détails par l'auteure provoquent souvent l'amusement: ce que l'auteure analyse, démontre, explique, les Bagnards le décrivent simplement, en peu de mots. Mais c'est la base même de l'ethnologie que de s'abreuer aux sources vivantes des régions étudiées. Tous ne savent pourtant pas aussi bien qu'Arlette Perrenoud s'effacer et laisser parler. ■

Arlette Perrenoud: *Paroles de bergers - Alpages et mayens du val de Bagnes*. Editions Passé-Présent, Genève, 1992.

Errata

Une erreur factuelle, s'est glissée dans le tableau de l'article d'Eric Baier (DP n° 1094, p. 5) citant le nombre d'étudiants et d'apprentis en Suisse: en 1975 il y avait 143 000 apprentis pour 52 600 étudiants. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

Une Suisse originale et créative

Foin de protestations: le pavillon suisse à Séville ne craint pas de retourner l'image, de l'utiliser autrement que pour vanter montres et chocolats. Audacieux et forcément risqué.

(jg) A Séville on se croirait en Suisse. La foule, nombreuse, est tranquille, peu bruyante et bon enfant. Tout est d'une propreté rutilante. Les jardins et les jeux d'eau sont admirables, les finitions parfaites. On est à mi-chemin entre Disneyland et l'Expo 64 à Lausanne. Pour ceux qui s'en souviennent, l'Expo 64 c'était aussi l'eau, les jardins, et les grandes toiles tendues à Vidy. A Séville les velums sont partout, arachnéens, tamisant la lumière et agrémentés de petits pulvérisateurs à cinq mètres du sol envoyant en permanence une brume d'eau sur les passants: par temps chaud, une forme de paradis... Et Disneyland en raison des parades sur les allées en fin d'après-midi, des feux d'artifice quotidiens et de la présence obsessionnelle des audio-visuels dans la quasi totalité des pavillons. On quitte un mur de diapositives pour tomber sur un couloir encombré de vidéos avant de retrouver un écran circulaire en dessus de vous à moins qu'il ne soit dessous; de toutes façon, inutile de citer des noms, ils s'y sont presque tous mis, à part justement la Suisse.

Distance, ironie et second degré

On l'a assez dit, le pavillon suisse est un des rares qui ne sacrifie pas à l'autosatisfaction et qui casse délibérément l'image du pays. Ici tout n'est que distance, ironie et second degré. D'abord une superbe volée de marches en bois avec des sculptures de Luginbühl et des vrais/faux cors des alpes du musicien Pierre Mariétan qui permettent aux enfants d'exercer leur souffle. Au sommet de l'escalier, on accède à une espèce de mastaba, et c'est là que ça commence à se gâter pour les émules de Geneviève Aubry.

Les murs sont couverts de centaines de photos soigneusement encadrées représentant les Suisses célèbres regroupés par catégories. On commence par les anarchistes suivis par les architectes, les artistes, les aventuriers et les écrivains. Parmi les anarchistes, le fameux marcheur de la paix Dätwyler bien connu

dans les années 60, mais aussi Kropotkine et Rosa Luxembourg... Plus loin, parmi les aventuriers, on remarque une photo anthropométrique, de face et de profil, de Benito Mussolini et même un certain Lénine ! On ne s'étonnera donc pas, parmi les écrivains, de voir Thomas Mann et les inévitables Nietzsche, Rilke et Lou Andreas Salomé.

Le temps fout le camp

Dans cette salle, deux petites sculptures, plutôt médiocres, de Tinguely et de Giacometti, des faux jouets très marquants de Sophie Taeuber-Arp, un beau bronze de Max Bill et surtout deux œuvres d'art contemporain: un empilement de chaises signé Armleder que la grande majorité des visiteurs prend pour ce qu'il semble être, c'est-à-dire des chaises empilées, et une série de vitrines semblables à celles que l'on trouvait autrefois remplies de silex et de pointes de flèches dans les musées. A Séville, elles contiennent des alignements de petits cailloux rangés par taille et par forme: perplexité des visiteurs qui se disent manifestement qu'il doit y avoir un truc qui leur a échappé.

Sur ces entrefaites, descente d'un étage pour tomber sur une installation signée Ben Vautier composée de quatre panneaux sur lesquels il est écrit *A l'heure, En avance, En retard, Hors du temps*, surmontés chacun d'une horloge indiquant respectivement 10 h. 10, 9 h. 20, 6 h. 30, la dernière étant privée d'aiguilles. Dans la salle, des vitrines aménagées par Peter Fischli et David Weiss présentent des sculptures en pâte à modeler constituant un véritable catalogue de l'identité suisse. Dans un présentoir, un fusil d'assaut tout mou voisine avec une masse d'armes style Morgarten et dans une autre un COOP un peu dégoulinant est à côté d'un M quelque peu vacillant surmontant une minuscule ménagère dans sa cuisine. Mais l'aspect le plus jouissif de l'étage est constitué par le film des mêmes Fischli et Weiss. Intitulé *Le devenir des choses*, il est une illustration du mouve-

ment perpétuel: dans un décor d'atelier sordide, de l'eau coule dans un récipient situé sur une chaise en équilibre instable qui finit par tomber en faisant rouler un baril de pétrole qui à son tour fait chuter une bouteille, etc — ça dure un quart d'heure et c'est irrésistible.

On atteint enfin le dernier étage où l'on trouve une œuvre du peintre Toroni composée de taches de même couleur et de même taille disposées à intervalles parfaitement réguliers sur un mur. Une sculpture de Mario Merz composée d'un tronc de cône introduit à une illustration plus réaliste de la diversité culturelle de la Suisse: tous les quotidiens du pays défilent sur un dispositif mécanique semblable à celui qui plie les journaux dans une imprimerie.

Mais ça n'est pas fini: une autre installation est composée du tableau romantique de Koller — la diligence du Gothard, chevaux fougueux sur fond de pont du Diable — d'une ancienne luge et d'un poste de télé sur lequel on peut voir en permanence et en alternance les automobiles et les trains rouler dans les tunnels du Gothard: la perplexité de nombreux visiteurs atteint ici son paroxysme. Tout près de là, le meilleur: non pas *La Suiza no existe* de Ben, c'est banal, mais la photo du monstre de Frankenstein dans la section consacrée au cinéma suisse. Normal, puisque Mary Shelley a écrit son célèbre roman à la pension Bonivard de Montreux. Le restaurant est entièrement décoré par Daniel Spoerri avec des reliefs de repas coloriés et collés sur de grands panneaux.

On comprend pas tout, mais on aime

L'impression d'ensemble laissée par le pavillon est très forte, sans aucune concession à la facilité. L'impact sur le visiteur suisse est assuré. Et c'est là que le bât blesse peut-être un peu. Il faut être Helvète ou en tout cas très bien connaître notre pays pour véritablement apprécier... On a le sentiment que les organisateurs ont surtout pensé à l'impact du pavillon sur le touriste venu de Suisse. Il y a d'ailleurs beaucoup de monde et l'on repère quelques visiteurs au look intello-branché, mais portant malgré tout le short obligatoire, espagnols mais aussi français, qui sont manifestement là en toute connaissance de cause et qui ont l'air d'aimer — le pavillon suisse a eu droit à des articles élogieux dans les journaux genre *Libération* ou *Le Monde*. Ceci dit, si l'on avait voulu donner une image démythifiée de la Suisse en vi-

sant l'Espagnol moyen qui ne connaît pas notre pays, il aurait sans doute fallu faire tout autre chose.

Pour se remettre de toutes ces émotions, rien ne vaut un passage par la boutique du pavillon: On y retrouve un spectacle typique de la Suisse profonde qui nous procure le délicieux sentiment d'être de retour au pays: une foule de gens font la queue pour acheter des Swatch chrono. Et la tour de Mangeat? Elle n'a pas l'air d'être en carton, d'ailleurs bois et métal sont très présents, mais on s'en fiche, car c'est très réussi et au moins le pavillon se repère de loin.

Et les autres...

Après ce tour d'horizon du pavillon suisse, quelques impressions sur la présence d'autres pays et d'abord le pavillon français qui présente une belle et austère exposition tournant autour du livre avec une vitrine entière remplie de manuscrits de Georges Perec. Ça n'est pas non plus de la facilité et ça mérite la citation. Pour le reste, on apprend vite à distinguer les pavillons à queues et les pavillons sans queues. Une file d'attente devant une entrée est le signe de la présentation d'un spectacle audiovisuel qui ne permet qu'un nombre restreint de visiteurs. Le Mexique bat tous les records: il faut attendre deux heures en plein après-midi et une bonne demi-heure à neuf heures du soir. Mais le spectacle est bien conçu qui vous entraîne d'une salle à l'autre, du Mexique précolombien aux exploits des privatisations conduites par le président Salinas, en passant par les galopades de Pancho Villa. Les films sont bien faits, très pédagogiques. Du bon travail. Un seul ennui qui n'est pas propre au Mexique: pour voir les films, il faut s'asseoir par terre. Beaucoup de pays n'ont pas pensé que tous les visiteurs n'étaient pas forcément de jeunes adultes en pleine santé.

Vu de l'extérieur, le plus beau pavillon est sans conteste celui du Japon. A l'intérieur un seul message: voyez comme on est doux et tranquille. Il n'y est question que des origami, l'art du pliage des papiers, et du contact avec les Portugais au XVI^e siècle. C'est d'ailleurs assez amusant de voir à quel point l'esprit national passe dans chaque pavillon ou au contraire est soigneusement muselé. Le pavillon chinois est incroyablement pagailleux, mais pas plus, tout compte fait, que les villes chinoises elles-mêmes. L'Australie, c'est un pays neuf dont le pavillon est mastoc, boum boum et très gentil. L'Italie,

c'est l'inverse, la volonté de casser l'image traditionnelle. Le pavillon ressemble à un pénitencier, tout est laid et il n'est question que de technique. C'est sûrement fait exprès, du moins on l'espère...

Vaut le voyage

Des entreprises privées ont aussi leur pavillon. Siemens vous explique que grâce aux réseaux de communication, le bonheur est pour demain. La langue de bois des communistes est morte, celle des entreprises a pris le relais. A ne pas rater non plus, l'admirable reconstruction de la chartreuse (Cartuja) qui donne son nom au site de l'expo. C'est une véritable leçon d'architecture intelligente: ni reconstitution à l'identique, ni faux vieux, mais réinterprétation moderne du vocabulaire architectural religieux (le cloître, les colonnades, l'éclairage). A l'intérieur, une exposition sur le paysage méditerranéen et une autre sur le monde autour de 1492 avec de très beaux objets hors de leur contexte, bien éclairés dans des salles obscures pour forcer l'admiration. On a le droit de s'y montrer fatigué, surtout après avoir déjà vu une dizaine de pavillons dans la journée.

On l'aura compris, cette EXPO 92 est une remarquable réussite. En trois jours, nous n'en avons vu que le tiers: ça dure jusqu'à la mi-octobre et ça vaut le voyage. ■

MÉDIAS

Le journal de l'association des locataires de Suisse alémanique, qui en est à sa 64^e année de parution, se transforme et change de nom. *Mieter Zeitung* devient *Mieten und Wohnen*. Un collectif rédactionnel se substituera à l'actuel rédacteur unique et une présentation moderne cherchera à rendre le mensuel plus attractif.

Mue également pour *J'Achète mieux*, le journal de la Fédération romande des consommatrices, qui change de format et (un peu) de présentation.

Le Groupe pour une Suisse sans armée publie un volumineux numéro de son journal (*GSoA Zitig*) à l'occasion du 10^e anniversaire du groupe. Seize pages sont consacrées à l'histoire du mouvement.

ici et là

● Le Forum de l'Hôtel de Ville, à Lausanne, accueillera du 12 septembre au 3 octobre 1992 une exposition sur **Nos déchets, moins en produire, mieux les gérer**. La présentation du futur centre TRIDEL — Traitement par recyclage et incinération des déchets lausannois — sera accompagnée de l'exposition itinérante de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage.

● Un symposium national **Toutes citoyennes, tous citoyens!** aura lieu le 12 septembre 1992 à Berne, à l'Hôtel Bern, Zeughausgasse 9. La première partie de la journée sera consacrée aux prises de position de différentes personnalités du monde syndical, d'organisations d'immigrés, de syndicats et de partis politiques, et l'après-midi à des groupes de travail. Renseignements auprès de l'USS, Karl Aeschbach, 031/45 56 66, du PSS, André Daguet, 031/24 11 15 ou de Jean-François Marquis, 021/648 32 79.

● Par ailleurs, un **meeting** sur le même thème aura lieu le vendredi 4 septembre à 20.15 heures au Buffet de la Gare de Lausanne et un **gala et bal** le jeudi 17 septembre à 20.30 heures à la Salle des Fêtes du Casino de Montbenon à Lausanne.

● Dans le cadre de la commémoration du 120^e anniversaire de la fondation de l'**Internationale anti-autoritaire** lors du Congrès de Saint-Imier, **Espace Noir** organise différentes manifestations: récital, projections de films, conférence-débat et une rencontre nationale d'expressions et de pratiques libertaires. Renseignements: Espace Noir, rue Francillon 29, 2610, Saint-Imier, tel. 039/41 35 35.

● Les Juristes progressistes vaudois organisent un cycle de conférences sur le thème **Une Europe sociale et écologique?** La première, consacrée à «L'Europe et les assurances sociales», aura lieu le jeudi 24 septembre, à 18.30 heures dans les locaux d'Amnesty International, rue de la Grotte 6, à Lausanne. Renseignements et inscriptions: Juristes progressistes vaudois, case 3293, 1002 Lausanne.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Secrétaire de rédaction:

Frances Trezevant Honegger (fth)

Ont également collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Beat Kappeler

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof, Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

L'INVITÉ DE DP

All-white, dernière station

Beat Kappeler

secrétaire central à l'Union syndicale suisse

J'ai récemment eu le privilège de faire ma dernière inspection militaire. C'était comme toujours à l'armée: cent cinquante Suisses, encore moins élégants que d'habitude, visages roses, au physique très différent les uns des autres, suggérant un éventail d'âges de 28 à 62 ans (en réalité, la fourchette allait de 38 à 45 ans environ). Mais soudain, la scène me parut plus irréelle encore que d'habitude quand je me rendis compte que tous étaient des hommes et tous étaient blancs. C'était donc une scène, un visage que la Suisse d'aujourd'hui ne nous présente plus. Car partout ailleurs, dans les gares, dans les trams, dans les restaurants, dans les villages même, on côtoie des femmes bien sûr, mais aussi de plus en plus de noirs, de Tamouls, de Chinois, d'arabes. Cette institution des plus typiquement helvétiques ne représente donc plus la Suisse ! La Suisse que nous vivons tous les jours, la Suisse que nous voyons... Je fus un peu surpris

que sans me rappeler lourdement la solidarité internationale, sans crier gare, mon image de la Suisse de tous les jours, de la Suisse normale, ait glissé, se soit modifiée. Quelque chose que j'avais subi pendant l'école de recrue il y a vingt-cinq ans comme un condensé de la Suisse profonde s'était mué en quelque chose de marginal — et ceci à vue d'œil...

La même expérience se répéta la semaine dernière alors que je parlais devant trois cents élèves d'un lycée privé chic de Zurich. Toutes (il y avait tout de même des filles) et tous étaient blancs et peu d'entre eux semblaient être des enfants de saisonniers, des Italiens ou des Espagnols. Ce n'était plus l'armée, mais une institution de reproduction de l'élite de la Suisse qui est encore «all-white» et autochtone, en contraste flagrant avec la Suisse perceptible partout ailleurs. Les leçons de grec de mon propre temps de lycéen («all-white» et «all-male», en 1964) me revinrent en mémoire. Les Spartiates pur sang ne comptaient finalement que quelques milliers d'individus, mais ils tenaient

l'entier du pouvoir et constituaient l'entier de l'armée. De petites batailles, de simples jacqueries leur étaient fatales. Les académies athéniennes doivent elles aussi avoir présenté le même déphasage par rapport à la populace du Pirée antique. Comme les Grecs, nous tenons ces étrangers à l'écart de la citoyenneté. Nos quelques colonels-présidents de banque ou professeurs de linguistique s'appuyent de plus en plus sur une base très large de bras colorés qui font le travail physique de ce pays mais qui restent à l'écart de la chose publique. En France, en Allemagne, la moitié de nos étrangers seraient devenus des citoyens. Et si l'on permettait par exemple aux Tamouls d'ouvrir boutique ? Je vous jure que dans cinq ans la Suisse compterait trois mille millionnaires de plus... Ils commenceraient par vendre des sandwiches dans les files d'attente de la Maladière et ils finiraient par lancer de nouvelles chaînes gastronomiques. Cette éventualité est ressentie d'une manière diffuse par une partie de la population, par les xénophobes, qui se sentent menacés. Le jour où les immigrés et leurs enfants réclameront eux aussi leur place dans l'Etat et aux postes-clés de la société, l'élite sera peut-être moins sereine et libérale. Elle se sentira très spartiate... ■

Consommation d'énergie des différents modes de transport de marchandises

(*réd*) A l'heure où nous devons nous prononcer sur la construction de nouveaux axes ferroviaires alpins, le graphique ci-contre peut fournir d'utiles renseignements. Il montre la consommation d'énergie primaire nécessaire pour déplacer une tonne de marchandise d'un kilomètre, également en tenant compte des progrès techniques escomptés d'ici à 2005. On constate une fois de plus la relative frugalité des transports ferroviaires et fluviaux par rapport au trafic routier, ce dernier restant toutefois indispensable pour la distribution locale. Mais si aucune mesure n'est prise, l'augmentation du trafic annulera rapidement les gains obtenus grâce au transfert de la route au rail. ■

